

Projet de nouveau centre diocésain et gestion des biens immobiliers du diocèse

À la suite du compte rendu fait par le diocèse de la réunion du 12 février « *Le futur centre diocésain : un témoignage d'avenir* » et à l'approche de l'assemblée générale de l'association du Centre de l'Étoile, ce jeudi 18 avril 2013, le conseil d'administration de *Chrétiens en Marche 72* (CeM72), sollicité de différents côtés, a produit un document de six pages synthétisant questions et réflexions sur le projet du nouveau centre diocésain. Ce document a été communiqué au Père Le Saux. En réponse, celui-ci nous a invités à rencontrer le comité de pilotage du projet, ce dont nous lui savons gré. Prévues initialement le 16 avril, cette rencontre n'a pu avoir lieu et a été reportée à une date ultérieure. Convaincus que ces réflexions sont une importante contribution au débat et qu'elles rejoignent celles de nombreuses personnes qui n'ont pas toujours trouvé le temps ni les moyens de les exprimer, nous avons jugé utile de communiquer aux participants de l'assemblée générale le libellé des cinq questions qui constituent les têtes de chapitres du document, lequel est à la disposition de tous ceux qui en feront la demande.

Le conseil d'administration de *Chrétiens en Marche 72* :

Gwennaëlle DESTOUESSE, Xavier DEVISSE, Loïc DE KERIMEL, Karine LAFOREST, Jacqueline LOUVIGNE, Erick MARGANNE, Christine MEESCHAERT, Benoît MEESCHAERT, Camille RIMBAUD, Marie-Hélène SALLARD.

- 1. Le projet s'inscrit-il dans l'histoire du Centre de l'Étoile depuis sa création ? La question de l'avenir du Centre de l'Étoile n'a-t-elle pas été traitée de manière trop isolée par rapport à une réflexion plus globale sur les ambitions du diocèse et, plus largement encore, sur la mission de « l'Église qui est en Sarthe » ?**
- 2. Le projet de construction est-il à ce jour suffisamment optimisé pour que la démarche soit engagée ?**
- 3. Le coût du projet de rénovation du bâtiment existant aurait-il pu être optimisé ?**
- 4. Le bilan économique entre une reconstruction du bâtiment existant et une nouvelle construction ne pourrait-il pas être différent si d'autres modes de gestion avaient été étudiés ?**
- 5. Pour un projet qui engage aussi lourdement l'avenir du diocèse, ne faut-il pas mettre en œuvre une gouvernance qui engage les chrétiens de la Sarthe ?**

Contact : chretiensenmarche72@gmail.com